



Ai-je besoin d'un orthophoniste ?



DOSSIER PRESSE

La PPSO est située au
27 rue des bluets, 75011 Paris, France
Mail : contact.pps@gmail.com
Téléphone : 07 49 54 48 70

Sommaire	2
1. Une association d’orthophonistes au service de l’accès aux soins en orthophonie	3
Les missions de la PPSO	3
Quatre collèges d’adhérents.....	4
Un dispositif à trois étages filtrants qui répond aux besoins des professionnels et du public.....	4
2. Où trouver les informations sur le dispositif ?.....	6
Le site internet www.ppsso-asso.org	6
La vidéo de promotion du site internet allo-ortho.com	6
L’affiche de promotion PPSO	7
Les réseaux sociaux	7
Les plateformes de distribution numérique (streaming).....	7
3. Une forte volonté de partenariat et de croissance.....	8
Renforcer et optimiser son réseau partenarial.....	8
Etendre son action au niveau national	8

1. Une association d'orthophonistes au service de l'accès aux soins en orthophonie

La Plateforme Prévention et Soins en Orthophonie (PPSO) est une association à but non lucratif créée le 13 octobre 2018. Elle voit le jour à l'initiative de la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO), des 23 syndicats régionaux membres de la FNO, de la plupart des Unions Régionales des Professionnels de Santé Libéraux Orthophonistes (URPS Orthophonistes) et d'un grand nombre d'associations de prévention en orthophonie, implanté(e)s sur tout le territoire métropolitain comme dans les Départements et Régions d'Outre-Mer.

La PPSO a pour objectif de faciliter l'accès aux soins orthophoniques en régulant les demandes de soins et en organisant en profondeur la réponse à y donner.

Pour les usagers, elle offre une démarche d'information, de recherche de conseils, en trouvant, entre autres, une réponse à la question : « Mon état ou l'état de mon proche nécessite-t-il un rendez-vous chez l'orthophoniste ? ».

Pour assurer au mieux cette réponse, l'association se donne pour but de diffuser à grande échelle des informations sur la prévention des troubles de la communication, du langage oral et écrit, de la cognition mathématique, de la voix, de la déglutition et des fonctions oro-myo-faciales.

Pour les professionnels, la PPSO joue un rôle de filtre en permettant aux orthophonistes de bénéficier d'un temps supplémentaire par élimination des demandes non pertinents. Le dispositif contribue ainsi à lutter contre l'épuisement professionnel (*burn-out*) des orthophonistes.

A terme, l'ambition de la PPSO est de faciliter l'accès aux soins en orthophonie, en ciblant les demandes de bilan vers les personnes qui en ont réellement besoin.

Les missions de la PPSO

La PPSO a pour mission principale de contribuer à l'amélioration et à l'organisation de l'accès aux soins en orthophonie au niveau local, régional et national. Elle vise en ce sens à :

- Prodiguer des conseils, donner des ressources pour prévenir les troubles de la communication, du langage, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales ;

- Améliorer la littératie en santé des usagers à travers l'accessibilité et la clarté des informations proposées
- Améliorer l'organisation de l'offre de soins en orthophonie au niveau local, régional et national.

Quatre collèges d'adhérents

La PPSO fédère une grande partie des organisations chargées de faire de la prévention en orthophonie et de faciliter l'accès aux soins. Afin que chaque composante puisse porter une voix délibérative, la PPSO s'est constituée en 4 collèges :

- Celui de la Fédération Nationale des Orthophonistes (FNO),
- Celui des syndicats régionaux membres de la FNO,
- Celui des unions régionales des professionnels de santé libéraux orthophonistes (URPS),
- Celui des associations de prévention en orthophonie.

Un dispositif à trois étages filtrants qui répond aux besoins des professionnels et du public

La PPSO a développé un dispositif à 3 étages filtrants, résultat de la mise en œuvre d'une des 20 propositions présentées par la FNO en mai 2018 à la ministre des Solidarités et de la Santé pour réduire les problèmes d'accès aux soins en orthophonie.

- **Le premier étage du dispositif** : il s'agit d'allo-ortho.com, un site internet grand public de référence, créé dans le but de donner un premier niveau d'information et de limiter les recours non pertinents à l'orthophonie. Il est entièrement financé par les membres des 4 collèges. Ce portail de prévention primaire permet de donner un premier niveau d'information aux usagers. Des articles faciles à lire, à écouter, à imprimer et des vidéos à regarder sont à la disposition de tous. On y trouve aussi des conseils appropriés et ciblés pour guider les familles, accompagner les enfants, les personnes en difficulté, ou atteintes de pathologies qui affectent le langage, la communication, la voix et la déglutition.
- **Le deuxième étage du dispositif** : il est constitué d'une plateforme de régulation animée par des orthophonistes. Ce deuxième étage est actuellement expérimenté dans les régions dont les URPS orthophonistes ont obtenu un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

(CPOM) par leurs ARS respectives : l'URPS Hauts de France, de l'URPS Bourgogne Franche Comté et de l'URPS Grand Est.

- **Le troisième étage du dispositif** : Il s'adresse aux personnes pour qui l'orthophoniste régulateur a déterminé, après un échange téléphonique, qu'un rendez-vous avec un orthophoniste était nécessaire. Cette solution est uniquement déclenchée par les orthophonistes de la plateforme de régulation régionale, si les patients ne peuvent ou ne souhaitent pas contacter un orthophoniste eux-mêmes. Le régulateur envoie alors la demande de soins aux orthophonistes de la région ayant confirmé leur adhésion au dispositif.

Ce dispositif est entièrement gratuit, pour les usagers comme pour les orthophonistes.

2. Où trouver les informations sur le dispositif ?

Le site internet www.ppsso-asso.org

Le site de la PPSO présente les différentes activités de l'association et propose aux internautes des ressources en ligne : documentation, liens utiles, téléchargement de dossiers.

Ci-après un aperçu de notre site internet



Accueil L'association ▾ Notre Projet Actions En Cours ▾ Ressources ▾ Contact

Nos missions



Promouvoir les compétences spécifiques des orthophonistes



Améliorer l'organisation de l'offre de soins orthophoniques au niveau national, régional et local



Répondre, réguler et accélérer l'accès aux soins orthophoniques au niveau national, régional et local



Prévenir les troubles de la communication, du langage, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro - myo-faciales



Informier le grand public sur le champ d'intervention de l'orthophonie

La vidéo de promotion du site internet allo-ortho.com

Lien de la vidéo : [V8. Allo Ortho Video.mp4](#)

L'affiche de promotion PPSO

Téléchargeable ici <https://www.ppsso-asso.org/affiche-ppso-2021/>



Les réseaux sociaux

Pour être plus proche des usagers et des professionnels, la PPSO est présente avec allo ortho sur les réseaux sociaux suivants :

- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/allo-ortho-830830220/>
- Facebook: <https://www.facebook.com/Allo-Ortho-100442148013297/>
- Instagram : <https://www.instagram.com/alloortho/>
- YouTube: <https://www.youtube.com/channel/UC2s0CJR-7PHA7sEn795-iXg>

Les plateformes de distribution numérique (streaming)

La PPSO propose également des articles en podcasts à écouter et réécouter sur des plateformes de distribution numérique suivantes :

- Deezer : <https://www.deezer.com/fr/show/514912>
- Spotify: <https://open.spotify.com/show/4BNFCIzKkzcOA43JN3RT2B>

3. Une forte volonté de partenariat et de croissance

Renforcer et optimiser son réseau partenarial

Convaincu de la nécessaire addition des compétences et des énergies autour de l'objectif commun d'amélioration et d'organisation du système d'accès aux soins en orthophonie, la PPSO entend renforcer son partenariat avec d'autres organismes et institutions. Elle entretient des relations partenariales aujourd'hui avec les organismes suivants :

- La Fédération nationale des orthophonistes (FNO)
- Les agences régionales de santé (ARS) : Bourgogne Franche-Comté, Hauts de France et Grand Est
- La Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)
- Le ministère des Solidarités et de la Santé

Etendre son action au niveau national

C'est aussi parce qu'elle est profondément convaincue de la pertinence de ce dispositif que la PPSO souhaite étendre son action au niveau national. Après la validation de ces CPOM dans les trois régions et l'obtention d'éléments significatifs quant à l'efficacité des objectifs de filtre et d'orientation visés, la PPSO entend accompagner d'autres URPS dans la signature de nouveaux CPOM.

En 2022, elle est en discussion avec les URPS orthophonistes suivantes :

- l'URPS Ile de France
- l'URPS Normandie
- l'URPS Auvergne Rhône Alpes
- l'URPS Nouvelle Aquitaine
- l'URPS Pays de la Loire
- l'URPS Centre-Val de Loire
- l'URPS Provence-Alpes-Côte d'Azur



Plateforme Prévention
Soins Orthophonie

La PPSO est située au
27 rue des bluets, 75011 Paris, France
Mail: contact.pps@gmail.com
Téléphone : 07 49 54 48 70